



III^e RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Ixtapan de la Sal, Mexique, 24 novembre 2002

COMPTE RENDU

Quelque 50 femmes parlementaires provenant d'une vingtaine de pays ont pris part à la III^e Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le 24 novembre 2002 à Ixtapan de la Sal, au Mexique. Au cours de cette rencontre, les participantes ont notamment:

1. Été informées des activités régionales: chacune des représentantes du Comité exécutif a fait part des progrès réalisés dans sa région, assemblée parlementaire régionale ou organisation interparlementaire respective en ce qui concerne les législations relatives aux femmes ou de toute autre initiative d'intérêt pour le Réseau. Si plusieurs se sont réjouies de l'augmentation effective du nombre de femmes dans les postes de pouvoir, elles sont tout de même nombreuses à nous avoir mentionné la préoccupation de susciter, dans leurs pays, une plus grande participation des femmes à la vie politique notamment par la promotion ou l'adoption de loi de quotas.

À tour de rôle, les membres du Comité exécutif ont fait la description des lois et mesures adoptées pour favoriser l'avancement des femmes et préserver leurs droits. Plusieurs exemples ont été donnés à l'Assemblée afin d'illustrer les initiatives qui ont été mises en place pour éliminer la violence faite aux femmes ainsi que la discrimination sexuelle, le tourisme sexuel utilisant les femmes et les enfants et le trafic des personnes. Certaines ont mentionné la tenue de séminaires, dans leur région ou pays, qui analysent les droits des travailleuses et les problèmes de migration mais aussi les effets de la Zone de libre-échange des Amériques ainsi que ses impacts sur les femmes. Finalement, nous avons aussi entendu parler des mesures et lois qui ont permis d'influencer l'élaboration des budgets avec un focus de genre dans certains pays.

2. Été informées du compte rendu des activités du Réseau depuis la dernière réunion du Comité exécutif qui a eu lieu à Mexico en mai 2002. La présidente, madame Lyse Leduc, a fait part des recommandations adoptées lors de cette réunion. Concernant celle qui dénonce l'enlèvement de la candidate à la présidence de la République de Colombie, madame Ingrid Bétancourt, le 23 février 2002, qui est toujours détenue, Madame Leduc a informé les membres que l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion en Chambre dénonçant cet enlèvement et fait parvenir une copie de la motion à l'ambassade de Colombie. Madame Leduc en a profité pour inviter les membres du Réseau à faire adopter une telle motion dans leur assemblée respective.

Une démonstration par projection en direct de la banque documentaire, qu'il est maintenant possible de consulter sur le site Internet de la COPA sous la rubrique Réseau des femmes parlementaires à l'adresse www.copa.qc.ca, a été présentée par la Responsable du Réseau. Ce projet du Plan d'action mis de l'avant par le Comité exécutif permet de rendre disponibles en ligne divers projets de lois sur les femmes, un centre de documentation ainsi que des liens utiles pour des ressources sur la condition féminine. Il a été demandé aux parlementaires présentes de faire parvenir au Secrétariat du Réseau, hébergé à l'Assemblée nationale du Québec, tout texte, document ou projet de loi qui permettrait de contribuer à l'amélioration de la banque documentaire.

En ce qui concerne le Projet de stage pour jeune femme dans diverses assemblées parlementaires, rappelons que ce programme vise à permettre à des étudiantes de se familiariser avec les processus législatifs et à les intéresser à envisager une carrière politique. Compte tenu de difficultés, par l'organisation partenaire, à suivre les étapes prévues à l'échéancier pour l'implantation du volet théorique du programme, il a été décidé par le Comité exécutif de maintenir le Projet de stage sous une forme modifiée qui privilégie le stage pratique et de continuer les recherches pour mettre en place un volet théorique. Ce stage pratique sera implanté par les Assemblées sur une base autonome mais le Réseau fournira des modèles de programmes similaires pour faciliter la mise en place dans d'autres parlements.

Une recommandation a été adoptée à l'unanimité afin que le Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques entreprenne des démarches dans le but d'obtenir, pour le Réseau, un statut d'observateur auprès de la Réunion des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), comme le statut qui a été accordé à la COPA.

3. Participé à un atelier thématique portant sur les budgets conçus en fonction de l'approche différenciée selon le genre donné par madame Simel Esim, économiste du *International Center for Research on Women* basé à Washington. Madame Esim est une experte en la question qui a fait de la recherche en Amérique latine et développé des programmes pour favoriser l'intégration des préoccupations de genre dans les budgets auprès de divers pays et organisations. Celle-ci a expliqué comment ces budgets permettent d'influencer les dépenses publiques en tenant compte des impacts de ces derniers sur les hommes et les femmes et a illustré les mécanismes et instruments nécessaires pour mettre en place de telles stratégies nationales. Les nombreux échanges qui ont suivi avec la conférencière ont été présidés par madame Ileana Rogel, députée à l'Assemblée législative du El Salvador.
4. Adopté, suite à l'atelier, une recommandation portant sur les budgets par l'approche différenciée selon le genre. L'essentiel de la recommandation exhorte les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à mesurer l'ampleur des désavantages pour les femmes et de l'inégalité qui perdure entre les genres et à appliquer les engagements, recommandations et plans d'actions relatifs à la problématique hommes-femmes qui découlent des conférences internationales.

La recommandation suggère d'analyser les politiques publiques et les processus budgétaires ainsi que de prendre les moyens pour mettre sur pied des programmes, stratégies et initiatives de budgets en fonction de l'approche différenciée selon le genre destinés à permettre aux femmes et aux hommes un accès égal aux opportunités, aux biens, aux ressources et aux services. De plus, elle recommande d'inclure dans la formation des parlementaires, du personnel parlementaire et des présidents de commissions non seulement cette approche mais aussi d'accroître le nombre femmes dans ces commissions.

Une demande a été formulée pour qu'une recommandation spécifique adoptant les mêmes principes soit acheminée aux partis politiques afin qu'ils élaborent leur plate-forme de parti et s'engagent dans leurs campagnes électorales à promouvoir et adopter des budgets conçus en fonction l'approche différenciée selon le genre. Il apparaît que chaque membre du Réseau devra effectuer le suivi auprès de son propre parti politique.

5. Pris acte des propositions suivantes:

Madame Elisa Carca, représentante du Cône Sud a présenté la *Déclaration de Buenos Aires* qui a été adoptée lors de la réunion régionale des membres du Cône Sud du Réseau des femmes le 4 novembre 2002. En signant cette déclaration, les parlementaires présentes se sont engagées à honorer leur mandat politique en défendant les secteurs les plus pauvres de la société. L'Assemblée générale du Réseau des femmes a pris acte de la Déclaration et adopté la conclusion qui exige que la COPA, aussi bien que d'autres organisations institutionnelles de la région prennent des mesures qui soient, non de simples énoncés, mais des engagements réels envers le respect des droits des femmes et des enfants.

Madame Nidia Díaz, représentante du Parlement centraméricain, a présenté une recommandation de déclaration qui souligne la Journée contre la violence faite aux femmes, le 25 novembre. Il a été proposé que cette déclaration soit lue devant l'Assemblée générale de la COPA, le lendemain par la présidente, madame Laura Pavón.

Madame Velda González de Modesti, vice-présidente du Sénat de Puerto Rico, a également présenté une recommandation afin de dénoncer les violations aux droits fondamentaux des femmes et de manifester la désapprobation concernant les sentences de mort prononcées contre des femmes nigérianes lorsqu'elles sont mères célibataires. Cette recommandation a été présentée et appuyée par le Réseau.

Madame Fatima Houda-Pepin, de la Section du Québec du Réseau des femmes, a présenté une recommandation visant à appuyer les femmes afghanes et plus particulièrement Dr Sima Samar, ancienne vice-première ministre du gouvernement transitoire afghan, qui mène actuellement un combat courageux contre la violence faite aux femmes en Afghanistan et qui tente d'implanter une commission des droits de la personne à cet effet. La recommandation été appuyée par le Réseau.

Une demande pour que le Réseau des femmes parlementaires délègue une observatrice officielle aux élections du El Salvador, le 16 mars 2003, a été acheminée par le parti politique *Frente Farabundo Martí para la Liberación Nacional* (FMLN). Il a été proposé de mandater le Comité exécutif à prendre une décision concernant cette demande.

6. Élu par acclamation leur nouveau Comité exécutif, qui est maintenant composé de:

Présidente:

Madame Ileana Rogel, députée à l'Assemblée législative du El Salvador

Représentantes régionales:

Amérique du Nord

Madame María Elena Chapa, députée au Congrès fédéral Mexicain

Madame Deborah Hudson, représentante de la Chambre des représentants de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique

Amérique centrale

Madame Antonieta Botto Handal de Fernández, députée au Congrès national du Honduras

Antilles

Madame Velda González de Modestti, vice-présidente du Sénat de Puerto Rico

Madame Ruth Jeanette Wijdenbosch, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Suriname

Région Andine

Madame María Iris Varela Rangel, députée de l'Assemblée nationale du Venezuela

Cône Sud

Madame Elisa Carca, sénatrice de la province de Buenos Aires, Argentine

Madame Araceli Lemos, députée à l'Assemblée législative de l'État de Pará, Brésil

Organisations interparlementaires et parlements régionaux:

Madame Adela Muñoz de Liendo, représentante du Parlement andin

Madame Nidia Díaz, représentante du Parlement centraméricain

Madame Andriana Coirini, représentante de l'Union des parlementaires du Mercosur

Ex-Présidente

Madame Lyse Leduc (1999-2002), députée à l'Assemblée nationale du Québec

Il est important de noter que la présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, madame Ileana Rogel, occupe de facto l'une des six vice-présidences de la COPA.

Lors de la réunion du nouveau Comité exécutif tenue le 25 novembre 2002, madame Velda González de Modestti, vice-présidente du Sénat de Puerto Rico, a été élue 2^e représentante du Réseau des femmes parlementaires des Amériques au Comité exécutif de la COPA.